



## MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Ministère | Conseil et expertise | Actualités | Salle de lecture | Concours et écoles | Politique de l'accessibilité | Consultations publiques

ÉNERGIE, AIR ET CLIMAT

EAU ET BIODIVERSITÉ

PRÉVENTION DES  
RISQUES

DÉVELOPPEMENT  
DURABLE

TRANSPORTS

BÂTIMENT ET VILLE  
DURABLES

MER ET LITTORAL

### CONTACT

#### Formulaire de saisie de l'administration

15 décembre 2009 (mis à jour le 6 novembre 2015)



A compter du 7 novembre 2015, le mode d'échange avec l'administration évolue. Le ministère met en place l'ordonnance n°2014-1330 du 6 novembre 2014 relative au droit des usagers de saisir l'administration par voie électronique.

#### Comment ça marche ?

1. Vous renseignez votre courriel
2. Vous recevez une notification dans votre boîte mël pour vérifier que votre courriel est bien valide.
3. Vous cliquez sur le lien présent dans la notification
4. Vous complétez le formulaire en fonction de la thématique choisie
5. Vous recevez un accusé d'enregistrement
6. A compter de la réception de la demande par le service instructeur compétent, un accusé de réception est envoyé sous 7 jours ouvrés.

Pour plus d'informations, [lire les conditions générales d'utilisation du SVE](#).

Accusé d'enregistrement. Votre demande a été prise en compte. Elle porte le numéro : 145072677400.

[imprimer](#)



#### ABONNEZ-VOUS À LA LETTRE HEBDO

Retrouvez tous les thèmes

[Coordonnées](#) | [Saisir les services de l'État](#) | [Mentions légales](#) | [Plan du site](#) | [Flux RSS](#)

FIL ACTU

Actualité

Revivez 15 jours de COP21

